



REGLEMENT DE L'OPERATION

« CHALLENGE AEROFANS »

ARTICLE I : ORGANISATION

La Fête de l'Aviation est organisée les 25, 26, 27 septembre 2021 partout en France afin d'offrir à tous un moment de partage, de rencontre et d'échange. Cette fête est l'occasion de promouvoir et valoriser la « petite » et « grande » aviation auprès du grand public et de ceux qui s'intéressent à cet univers.

A l'occasion de cette grande fête, des ambassadeurs et ambassadrices (personnalités, aventuriers, champions...) se sont joints à l'événement dans l'intention de transmettre leurs talents, engagements et passions autour de l'aviation.

ARTICLE II : PARTICIPATIONS ET MODALITÉS

La Fête de l'Aviation organise l'opération « Challenge AEROfans » afin de vous permettre de rencontrer votre ambassadrice ou ambassadeur préféré(e). L'occasion de découvrir leurs univers et/ou métiers dans le monde de l'aviation. L'acte de candidature doit se faire entre le mardi 22 juin et le vendredi 3 septembre 2021.

La participation est gratuite et ouverte à tous. Pour toutes personnes mineures, l'autorisation parentale ou du tuteur légal est obligatoire. La personne mineure pourra être accompagnée de son responsable légal lors de la rencontre. Les éventuels frais de déplacement, restauration ou hébergement sont à la charge des candidats du Challenge AEROfans.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription ci-après : <https://urlz.fr/fRQ1> et de réaliser une vidéo d'une durée de 3 minutes maximum en se présentant et montrant son intérêt et sa motivation pour réaliser cette rencontre.

La participation est limitée à une vidéo par candidat et l'auteur doit avoir réalisé lui-même la vidéo.

ARTICLE III : RENCONTRE AVEC LES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES

Les ambassadeurs de la Fête de l'Aviation présentent les activités proposées, en toute exclusivité, à leurs fans, via une vidéo accessible sur la page Facebook de l'événement : <https://www.facebook.com/fetedelaviation>.

Si les contraintes sanitaires ou économiques l'imposent, les ambassadeurs s'engagent, à minima, à accorder un entretien privé d'une heure maximum à leurs gagnants respectifs. Rencontre possible en mode webinaire (échange par internet en visioconférence).

Voici ci-dessous la liste des ambassadeurs participants (cette liste peut être réajustée dans le temps) :

DEBORAH FERRAND (Championne parachutiste) offre la possibilité d'une rencontre sur l'aérodrome d'Avranches (Dept. 50), avec un saut en tandem à la clé ! Cela se passera le dernier week-end de septembre (le jour reste à définir).

CHRISTINE DEBOUZY (Pilote A380) propose un accueil VIP au gagnant le samedi 25 septembre, sur le terrain de Besançon La Vèze (Dept. 25) avec au programme des échanges, une participation aux activités et un dîner de gala dans le cadre du rassemblement des Femmes Pilotes.

MARIANNE MAIRE-SHAW (Pilote de voltige avion) vous permet de remporter une journée d'exception à l'aérodrome de Bellegarde-Vouvray (Dept. 01) à ses côtés, le samedi 25 ou le dimanche 26 septembre (à définir) !

YVAN (Capitaine de frégate, pilote de Rafale marine) permet à 3 personnes de remporter un accès privilégié à une des bases aéronautiques navales (Hyères, Lanveoc-Poulmic, Lann-Bihoué ou Landivisiau, à définir par la Marine) pendant une journée, lors de la Fête de l'Aviation.

ROMAIN HUGAULT (Dessinateur passionné d'aviation) sera votre guide privé, le samedi 25 septembre, à la Ferté Alais (Dept 91). Déambulez dans le hangar du Musée Volant Salis à ses côtés et profitez d'une visite interactive où anecdotes, échanges et bons moments seront au rendez-vous !

GERALDINE FASNACHT (Sportive professionnelle wingsuit) vous permet de remporter un échange d'une heure avec elle sur Skype afin de pouvoir parler de vos expériences communes et/ou lui poser toutes vos questions sur le Wingsuit ou le Basejump.

JEAN-FRANÇOIS CLERVOY (Spationaute) vous offre la possibilité d'échanger avec lui pendant une heure sur Skype, autour d'un sujet qui le passionne : l'Astronautique !

MANON ALTAZIN (Première femme pilote sourde de France) vous propose un vol à ses côtés, à l'aérodrome d'Aubigny-sur-Nère (Dept.18). La date de cette rencontre reste à établir (certainement en octobre) car Manon ne sera pas disponible sur le week-end de la Fête de l'Aviation.

GERARD FELDZER (Pilote de ligne, ingénieur et journaliste) assurera, aux côtés de 10 gagnants, la visite personnalisée du musée de l'Air et de l'Espace (Dept.93 - Le Bourget), dimanche 26 septembre prochain.

BERNARD CHABBERT (Grand journaliste, auteur aéronautique) réalisera le jeu d'une visite guidée personnalisée au sein de l'Envol des Pionniers (Dept. 31 - Toulouse) pour 10 gagnants (le 25, 26 ou 27 septembre, date à reconfirmer).

ARTICLE IV : CADRES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA « VIDÉO CANDIDATURE »

Le candidat devra suivre un cadre lui imposant de mentionner dans la vidéo : son prénom, son âge, mentionner la Fête de l'Aviation (avec les dates) et répondre aux questions suivantes : Pourquoi avoir choisi cet ambassadeur et que représente-t-il pour vous ? C'est quoi pour vous la Fête de l'Aviation ?

L'auteur est ensuite libre de rajouter toutes informations supplémentaires le concernant. Il faut faire preuve d'originalité et de conviction !

La vidéo doit suivre les caractéristiques techniques suivantes : une vidéo en langue française ne dépassant pas les 3 minutes, enregistrée avec un smartphone, une tablette, une go pro ou un appareil photo. Le fichier doit être en format MP4 ou AVI et de bonne qualité. La vidéo doit être complète et répondre aux différentes questions ci-dessus.

ARTICLE V : DÉPÔT DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE LA VIDÉO

Le formulaire de candidature est disponible sur notre site internet et devra être dûment rempli par le candidat. La « vidéo candidature » et une « photo portrait » du candidat (format JPG ou PNG de bonne qualité) sont à envoyer par courriel à communication@fetedelaviation.fr. À transmettre à cette adresse également l'autorisation parentale, si le candidat est mineur. Les formulaires sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.fetedelaviation.fr/les-sensationnelles/aerofans/>.

ATTENTION : La candidature ne sera prise en compte que si le formulaire de candidature (Google Forms) est rempli, ainsi que la vidéo et la photo portrait envoyées par courriel. Toutes les candidatures et vidéos incomplètes, envoyées après la date limite du vendredi 3 septembre 2021 ou ne respectant pas le cadre et les caractéristiques techniques ne seront pas comptabilisées.

Une fois la participation validée, vous recevrez un courriel et la vidéo sera ensuite postée par le comité d'organisation sur les réseaux sociaux dont la page Facebook de la Fête de l'Aviation.

ARTICLE VI : DROIT D'AUTEUR ET D'IMAGE

Les auteurs garantissent une vidéo inédite, personnelle et originale. Toutes musiques, photos ou extraits de vidéos devront être libres de droit et non soumises à un droit à l'image.

ARTICLE VII : JURY ET SÉLECTION DES GAGNANTS

1 ambassadeur pour 1 gagnant ! Les vidéos seront soumises aux votes des internautes, à partir du mardi 22 juin jusqu'au vendredi 3 septembre 2021. Les 3 vidéos de chaque participant ayant eu le plus de votes seront ensuite présentées à un jury composé : d'un membre du comité d'organisation et de l'ambassadrice ou ambassadeur en question. Le choix final reviendra donc au jury qui élira LA meilleure candidature.

Pour maximiser ses chances, le candidat peut partager le lien Facebook de sa vidéo sur ses réseaux sociaux afin d'inciter des personnes à voter pour lui. Seules les mentions « j'aime », « j'adore » ou « solidaire » seront prises en compte dans la comptabilisation du nombre de votes.

ARTICLE VIII : ANNONCES DES GAGNANTS

Les gagnants seront informés personnellement par courriel entre le lundi 6 et le vendredi 10 septembre 2021. Un suivi personnel sera ensuite établi avec chaque gagnant afin de mettre en place l'organisation de la rencontre avec leurs ambassadeurs.

ARTICLE IX : RENCONTRE AVEC LES AMBASSADEURS

Sauf exceptions liées à la météo, ou indisponibilité des ambassadeurs, les rencontres se dérouleront le samedi 25, le dimanche 26 ou le lundi 27 septembre 2021. Ciel & Plume, la société coordinatrice de l'opération, se chargera de mettre en relation le gagnant avec son ambassadeur suivant les disponibilités de chacun.

ARTICLE X : MODIFICATION

L'organisateur de la Fête de l'Aviation se réserve la possibilité de modifier, prolonger, suspendre ou interrompre l'opération à tout moment, sans préavis et ce en cas de force majeure le justifiant.

ARTICLE XI : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Tout participant s'engage à l'acceptation, sans réserve, du règlement et des modalités ci-présentes. Toute violation des articles du présent règlement et/ou des modalités spécifiques entraînera l'exclusion du participant et la non-attribution de la rencontre.